

## ***Seul le prononcé fait foi***

Introduction de Madame le Préfet  
à la Soirée des lauréats du Réseau Entreprendre  
le lundi 5 mars 2018  
au théâtre municipal de Fontainebleau

Bonsoir à tous et merci pour l'organisation de cet événement qui met à l'honneur l'audace et les talents d'entrepreneurs, acteurs de la création et de la reprise d'activité en Seine-et-Marne.

Je tiens à saluer le dynamisme de tous les acteurs de l'économie de notre département de Seine et Marne, un véritable vivier d'entrepreneurs qui ont à cœur de faire vivre leur territoire et surtout de partager leur réussite. Le capital humain et la transmission sont les moteurs du Réseau Entreprendre. Et nous en avons une bonne illustration ce soir.

Cette association de chefs d'entreprises engagés a bien compris l'intérêt de partager leur expertise et de transmettre leurs valeurs au service de la création d'entreprise, donc de richesses et d'emplois. Je ne peux que saluer cette démarche qui au-delà des retombées économiques mobilisent des valeurs humaines essentielles au fonctionnement économique d'un territoire.

Vous, chefs d'entreprise, vous donnez l'essentiel de votre temps au fonctionnement de votre entreprise et à travers ce réseau, vous prenez aussi le temps d'accompagner de nouveaux entrepreneurs et d'agir pour les passionnés de l'entrepreneuriat. Nous savons tous que le soutien aux porteurs de projet est essentiel que ce soit dans les phases de montage de projet et de financement du projet ou lors des premiers mois et années de vie de l'entreprise. Ce soutien compte pour beaucoup dans la création effective de l'entreprise et dans sa survie au-delà de ses 3 et 5 premières années d'existence. Le Réseau Entreprendre offre une aide cohérente et structurée à toutes ces étapes de la véritable aventure que représente la création d'entreprise. C'est pourquoi l'accompagnement par le réseau entreprendre de Seine-et-Marne, récemment créé, est essentiel dans le paysage économique du département.

Les efforts et les initiatives se multiplient en Seine-et-Marne. Après une période de stabilité, on constate une reprise du nombre d'entreprises créées dans le département depuis 2015.

Plus de 11 000 entreprises ont été créées en 2016 et 99% des créations d'entreprise sont des structures de moins de 10 salariés en Seine et Marne. Le réseau Entreprendre Sud Île de France a décelé le potentiel économique de la Seine-et-Marne pour créer une entité propre au département depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Nous sommes tous très fiers de participer à cette soirée des lauréats pour saluer la première promotion seine-et-marnaise. Ce réseau qui a été reconnu d'utilité publique par décret en Conseil d'Etat le 15 janvier 2003 a démontré sa capacité à rassembler les chefs d'entreprise : 120 chefs d'entreprises engagés en Seine et Marne et 70 créateurs ou repreneurs en cours d'accompagnement.

L'Etat, en tant qu'acteur de l'économie sur les territoires, a conscience de l'enjeu de la transmission et de la création d'entreprise en France. Son rôle a toujours été important dans le soutien à la création d'entreprise notamment par la mise en place de différents dispositifs d'aides favorisant l'émergence de TPE/PME. Avec des initiatives comme celle du Réseau Entreprendre, nous avons réussi à transformer la France en une véritable terre d'entrepreneurs puisque nous sommes passés de 200.000 créations d'entreprises par an en 2000 à près de 600.000 de nos jours dont 300.000 sans compter le statut d'autoentrepreneur. Une terre d'entrepreneurs qui peut encore davantage réussir puisque si 14% de nos concitoyens ont une intention de création d'entreprise – un des plus forts taux européens (Allemagne 6%, Royaume Uni 7%) - seulement 3% passent à l'acte [*Global Entrepreneurship Monitor, 2016*]. Aujourd'hui, il nous faut donc continuer à travailler tous ensemble, Etat, collectivité territoriale, chambres consulaires, organisations professionnelles et réseaux d'acteurs tels que vous Entreprendre à la réussite d'un objectif commun : faire réussir de nouveaux entrepreneurs.

Je souhaite particulièrement féliciter les lauréates. En 2014, les femmes représentaient seulement 23% des créatrices d'entreprises en Seine-et-Marne. Une tendance qui ne cesse d'évoluer et vous êtes nombreuses à être récompensées ce soir. Je tiens bien sûr à féliciter tous les lauréats ce soir qui innovent, qui proposent et qui participent à la construction de l'économie de demain. A l'heure de l'économie collaborative, vous êtes à l'image de notre société qui évolue sans cesse, pourvoyeuse de nouvelles idées et de nouveaux modes de fonctionnement. Vous avez pour objectif de créer 5 emplois minimum en 3 ans que ce soit dans le domaine de l'ameublement, de l'imagerie médicale ou du sport. Vous œuvrez tous dans des domaines variés. L'énergie et l'optimisme vous guident. Ce soir, vous êtes 14 lauréats accompagnés par 22 entrepreneurs. Je ne peux que vous souhaiter de la réussite dans votre entreprise, au-delà de vos attentes d'aujourd'hui !

Il me reste à souhaiter une longue vie au réseau entreprendre de Seine-et-Marne. Je ne peux que vous encourager et formuler le vœu que cette première édition ne soit que la première d'une longue série. Que les années prochaines nous puissions nous retrouver avec des promotions toujours plus nombreuses et aussi avec des retours sur les véritables « succes stories » qu'auront connus les lauréats d'aujourd'hui. De nombreux défis à relever nous attendent et je me réjouis de voir tous les acteurs de la vie économique mobilisés ce soir à vos côtés pour vous accompagner dans votre réussite.